

CHÂTEAUNEUF

LA LETTRE DU MAIRE **INFO**

► *La vie municipale*

L'escapade des aînés

Les nouveaux commerçants

► *Dossier*

Les institutions françaises

AVRIL 2007 - N°1

Sommaire

■ Edito	2
■ La vie économique	3
■ La vie municipale	6
■ La vie environnementale	11
■ La vie scolaire	13
■ La vie culturelle	14
■ la vie sociale	18
■ L'état civil	21
■ la recette	22
■ le calendrier	23

Mairie de Châteauneuf

4, place Georges Clemenceau
06740 Châteauneuf
Tel : 0 492 603 603
Fax : 0 492 603 600
<http://www.ville-chateauneuf.fr>

Horaires de réception du public :

- du lundi au jeudi :
 - de 10 à 12 heures
 - de 13 h 30 à 17 heures
- le vendredi :
 - de 10 à 12 heures
 - de 13 h 30 à 16 heures

Responsable de la rédaction :

Jean-Pierre Maurin

Réalisation :

Espace Multimédia de Châteauneuf
espace.multimedia@ville-chateauneuf.fr

Distribué à titre gratuit à 2000 exemplaires

Photos non commerciales

Tous nos remerciements à ceux qui ont contribué à l'illustration de ce document

Imprimerie Grapho-Print

Notre horizon

Si le Premier Ministre n'avait pas annoncé en septembre dernier le report des élections municipales et cantonales, l'année 2007 aurait obligé le citoyen à se rendre entre 6 et 8 fois à son bureau de vote !

Le report de ces élections ramènera à trois ou quatre les déplacements.

Les scrutins municipaux et cantonaux se dérouleront donc en mars 2008.

C'est donc très naturellement, en pensant à l'engagement citoyen, que nous avons souhaité mettre à disposition des Castelneuvois un dossier spécialement dédié aux Institutions françaises. Ce dossier est joint à cette première Lettre du Maire de l'année 2007.

C'est un document simple, destiné à rappeler à chacun les missions et le fonctionnement de nos Institutions, de la Présidence de la République à la Commune, en passant par la Région, le Département, la Communauté et le Pays.

La France est une démocratie fondée sur des principes stables prenant racine dans les droits politiques et ses institutions en sont les garants :

La liberté d'opinion et d'expression, dans le respect des droits d'autrui, de l'ordre public, de la moralité et de la santé publiques ;

La liberté de réunion et d'association ;

Le droit de prendre part aux affaires publiques.

Par ailleurs, toute démocratie se caractérise par 5 critères :

Des élections libres ;

Un pouvoir judiciaire indépendant ;

Une opposition libre ;

Un droit réel à l'alternance politique ;

Des médias libres.

La démocratie, tour à tour raillée, encensée, bannie, réhabilitée, n'est peut-être pas un système idéal, mais on n'a encore rien trouvé de mieux depuis qu'elle existe !

Jean-Pierre Maurin



Nouostre ourizoun

Si lou Proumié Menistre avié pas anounga en setembre passa lou report deis eleicioun municipalo e cantounalo, l'annado 2007 aurié oublija lou ciéutadai à si rendre de 6 à 8 cop à soun burèu de vote.

Lou report d'aqueleis eleicioun ramenara à 3 o 4 lei desplaçamen.

Leis scrutin municipau e cantounau se debanaran adounc au mes de mars 2008.

Adounc, es naturalamen en pensant à l'engajamen ciéutadai qu'avèn souveta metre à la dispousicioun dei castèunouven un doursié especialamen dedica eis istitucioun franceso. Aquéu doursié es joun à n'aquelo proumiéro Letro dóu Conse de l'annado 2007.

Es un doucumen simple, destina à rapela à cadun lei messioun e lou founciounamen dei nouostreis istitucioun, de la Presidènço de la Republico à la Coumuno, en passant pèr la Region, lou Despartamen, la Coumunauta e lou Peïs.

La Franço es uno demoucracìo foundado sus dei coumençaço estable s'empielant dins lei dre politi e seis istitucioun n'en soun lei respoundèire :

- La liberta d'óupinioun e d'expressioun, dins lou respèt dei dre d'autru , de l'ordre publi, de la mouralita e de la santa publico ;
- La liberta d'acamp e d'associacioun ;
- Lou dre de prendre part eis afaire publi.

Pèr aiours, touto demoucracìo si caracteriso pèr 5 moudèle :

- D'eleicioun libro ;
- Un podé judiciari independènt ;
- Uno óupousicioun libro ;
- Un dre reau à uno alternança poulitico;
- Lei journau e lou marrit fenestroun libre.

La demoucracìo, à-de-reng galejado, estubado, bandido, reabilido, es bessai pas un sistèmo ideau, mai pèr l'ouro, avèn rèn trouba de miés despuei qu'eisisto !

Jean-Pierre Maurin

Our horizon

If the Prime Minister had not announced, last September, the deferral of the cantonal and municipal elections, voters would have had to go between 6 and 8 times to the polling stations in 2007!

The delaying of these elections means we will only have to go 3 or 4 times !

The cantonal and municipal elections are held over until March 2008

So it is quite natural then, that, with our civic duty in mind, we have put together for all residents of Chateauneuf, a special file on French Administrative Institutions. The file is attached to this first Letter from the Mayor of 2007.

This is a simple document, designed to remind us all of the purpose and workings of our Institutions – from the Presidency to the Communes, passing through the Region, the Department and the Community and Country itself

France is a democracy based on certain staple principles, which take root in political law and are defended by the Institutions.

- The freedom of thought and speech, within the respect of the rights of others, public order, morality and public health
- The freedom of meeting and association
- The right to take part in public matters

Also, all democracies are defined by 5 criteria

- Free elections
- Independent judiciary
- Right to opposition
- A real right to political alternative
- Freedom of the media

Democracy, which in turn has been mocked, esteemed, turned-over and accepted, is not an ideal system, but no better system has been found since it first came into existence !

Jean-Pierre Maurin

► La Vie Économique

Les commerçants de Châteauneuf

Quoi de neuf dans nos commerces?

Ils se sont installés récemment dans la commune et participent à la vie économique et sociale de notre communauté. Ce sont les nouveaux commerçants auxquels nous souhaitons ici la bienvenue. Nous irons à leur rencontre, tour à tour, dans la Lettre du Maire, pour vous les présenter. Allez vous aussi à leur rencontre, ils le méritent car tous sont jeunes, motivés, énergiques et s'emploient à vous offrir d'excellents services de proximité.

Rich « Art » : métier passion, métier fascination

Richard Cases enfant voulait déjà faire un métier d'art, le hasard lui a fait découvrir celui des bijoux et sa vocation était ainsi toute trouvée. Apprentissage, avec les meilleurs joailliers, études de gemmologie parce que les pierres c'est tout aussi important que le travail de l'or et des matières nobles, il lui restait à se lancer pour pouvoir donner libre cours à sa créativité.

Dans un petit atelier de fabrication et de réparation installé dans son garage, à la Colle sur Loup, il fait en 1999 ses premiers pas en solo et cela marche fort. L'occasion de reprendre L'or du Lac à Châteauneuf en novembre dernier, il n'allait pas la laisser passer !

Le voilà donc au Pré du Lac sous l'enseigne bien trouvée de Rich « Art » et il propose à ses clients toute une gamme de bijoux, pour toutes les bourses en mettant l'accent sur la qualité. Une idée originale pour faire monter une pierre, avoir un bijou exclusif? Il suffit de lui en parler...

Rich « Art » est ouvert du **mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h00 le samedi de 9h00 à 19h00.**
34 route de Nice 06740 Châteauneuf Tél 04 92 60 92 23.



La Tour des Délices : elle porte si bien son nom

Plus qu'une boulangerie pâtisserie, un lieu de délices, comme le nom donné par Carole et Alexandre Tanghe à leur magasin le dit si bien...

Le jeune couple a repris en septembre dernier la boulangerie Larrouturrou et décidé d'en faire le nec plus ultra dans le domaine du pain, des viennoiseries, des gâteaux, du chocolat et des nouveautés. Il n'a pas hésité à s'investir à fond dans cette entreprise ambitieuse animée par neuf personnes, entre coin boulange en bas et accueil en haut. Alexandre, mordu de pâtisserie depuis son enfance, a fait une solide formation avant de la peaufiner dans divers établissements.

A La Tour des Délices, il peut donner la mesure de son talent avec des recettes nouvelles en sucré et salé et un éventail en perpétuelle évolution. Quant au chocolat, sa passion, il le décline sous toutes les formes, fait maison. Un délice, on vous le dit !

Le sourire et un petit coin snack, salon de thé, des sandwiches, des petits plats et des pains spéciaux, que demander de plus !

La Tour des Délices est ouverte **de 6h00 à 19h30 tous les jours sauf le mercredi.**

28/30 route de Nice 06740 Châteauneuf Tél : 04.93.62.41.93.



Sophien : Sophien aux deux facettes

De l'Orient à la mode sur la place des Pins, une petite boutique d'import export s'est ouverte en décembre 2004. C'était Sophien qui apportait sa touche d'exotisme en proposant de beaux objets issus principalement d'Indonésie. C'était aussi une affaire de famille où Stéphane Rubino se chargeait de l'approvisionnement de la boutique tandis que Claude, sa maman, tenait les rênes du commerce.

L'attrait de la clientèle pour les pays lointains a poussé Sophien à déménager pour des locaux plus grands pouvant loger meubles et pièces originales venues d'un horizon élargi.

Les clients étaient demandeurs voilà donc la première boutique libérée et c'est Alexandra, fille de Claude qui y a ouvert en septembre 2006 son magasin de mode. Avec le parti pris d'offrir une gamme actuelle avec des marques mais aussi de "l'abordable" pour les bourses adolescentes, des vêtements ethniques, des colifichets et des accessoires. Il n'y a pas votre taille, elle vous la commandera, ici tout est possible...

Les magasins sont ouverts le lundi de 9h30 à 13h00, le mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h00.
Place des Pins 06740 Châteauneuf - Tél 04 93 66 35 20



Infini(s) Optique : un magasin qu'il faut avoir à l'œil

Le petit espace qui s'est libéré l'an dernier sur la place des Pins a tout de suite tapé dans l'œil de Laurent Berger. Il voulait créer son magasin d'optique, l'opportunité lui en était donnée.

Le jeune homme ne s'est pas installé sans une solide étude de chalandise et, satisfait des perspectives de ce site géographiquement propice au développement de son activité, il s'est lancé.

Avant de poser la première paire de lunettes, il y avait fort à faire pour l'aménagement du magasin. Laurent avait des idées bien précises, des mains en or et il a tout installé lui-même. Le résultat parle tout seul et cela se voit dès la vitrine.

Possédant sur le bout des doigts un métier qui lui tient à cœur et pour lequel il a suivi des études poussées, il s'est muni des atouts de toutes les nouvelles technologies pour offrir un service au top, personnalisé, rapide et s'est donné pour objectif le meilleur rapport qualité prix. Des marques, du stock, du savoir faire et le sourire, Infini (s) Optique risque aussi de vous taper dans l'œil

Infini (s) Optique est ouvert le lundi de 9h à 12h15, le lundi après-midi sur rendez-vous, du mardi au vendredi de 9 h à 12h15 et de 14h15 à 19h00, le samedi de 9h à 12h15 et de 15h00 à 19h00

4 place des Pins 06740 Châteauneuf - Tél :04 93 60 91 31



► La Vie Municipale

Olivier ORLANDO

Directeur Général des Services de la Commune



La Commune s'étoffant et nécessitant une restructuration de ses services a fait appel à Olivier ORLANDO pour mener à bien cette tâche.

A 31 ans, Olivier ORLANDO, originaire de Châteauneuf, a déjà un parcours bien rempli. Titulaire d'un DESS d'administration et de gestion des collectivités locales et titulaire du concours d'attaché territorial, il a tout d'abord exercé à la Mairie de La Valette du Var, en qualité de Directeur des Ressources Humaines.

Il est ensuite revenu dans les Alpes Maritimes en intégrant la Mairie de Villeneuve Loubet avec les fonctions de Directeur Général Adjoint des Services.

Enfin, le retour au village, au poste de Directeur Général des Services.

Avec quelles missions ?

D'abord seconder le Maire, participer aux orientations de la Commune et à leurs mises en forme, assurer l'interface entre les élus et le personnel.

Puis appliquer une politique d'optimisation des ressources humaines, en utilisant les outils suivants : diagnostic, définition des missions, mise en place d'objectifs, entretiens d'évaluation,....

Enfin, assurer au public un service de qualité en travaillant sur : les horaires d'accueil physique, téléphonique, la réorganisation des services, etc...

Les tâches sont nombreuses et variées, pas le temps de souffler.

Avec la collaboration de Chantal NIOT, DGSA, plus particulièrement chargée des marchés publics, de la comptabilité, des élections et du service cimetièrre, ce tandem assure la nouvelle direction du fonctionnement de la Commune.

Il est à noter également qu'Olivier ORLANDO est un fervent joueur de galoubet tambourin : il a obtenu le premier prix de conservatoire National de Région de Marseille.

Pascal MICHEL

Notre nouveau garde municipal



Vous avez déjà dû remarquer dans la commune, la présence de Pascal Michel, notre nouveau garde. Sa haute taille, son visage avenant, son uniforme qui rappelle sa fonction... Il s'est pris d'amour pour notre village dès le premier contact.

Il aime ses paysages, son mode de vie partagé entre ruralité préservée et centre actif du Pré du Lac.

Gendarme auxiliaire de formation, passionné d'histoire, sportif et joueur de basket, mordu d'échecs, il est calme et s'intéresse à tout ce qui l'entoure.

Ses nouvelles fonctions au sein de la commune l'amènent à faire respecter les réglementations en vigueur que ce soit dans le domaine des routes, de l'urbanisme, ou de la surveillance générale du territoire. Il peut constater des infractions et dresser des P.V.

Il est aussi le « vaguemestre » qui se charge des courriers importants et du transport des documents administratifs entre collectivité et institutions.

Éric MINUCCI

Nouveau chef d'équipe du service technique



Omniprésent, homme de terrain très impliqué dans sa nouvelle tâche, il a été recruté en juin 2006. Éric Minucci était auparavant manager dans une entreprise privée.

Directement placé sous l'autorité du Directeur Général des Services Olivier Orlando,

Éric devra animer l'équipe du service technique. Il sera également chargé d'assurer un suivi et un contrôle des travaux réalisés, d'assurer la maintenance courante des bâtiments de la commune et de gérer l'entretien du matériel ainsi que le parc automobile...

Chacun remarque son énergie et sa disponibilité, sans aucun doute son nouveau « job » apparaît comme un nouveau challenge auquel Éric se consacre avec bonne humeur et détermination.

Des travaux *petits et grands*

Toujours plus attentifs à la qualité de vie des habitants de Châteauneuf, les services Techniques travaillent d'arrache pied dans plusieurs secteurs de la commune.

Chemin des Confréries

Un chantier très important est en cours. Il est en effet devenu indispensable de reprendre les canalisations d'eau potable très anciennes et donc vétustes, pour faire cesser les ruptures. Les travaux sont pris en charge par la Lyonnaise des Eaux en partenariat avec Grasse et Châteauneuf. Quatre bornes à incendie seront aussi mises en place.

Le chantier s'étend sur une longueur de 800 mètres allant du Chemin Saint Jean au Chemin du Peylobet. Les travaux seront terminés en juin et la commune de Grasse profitera de l'opportunité pour procéder à l'enfouissement de l'électricité, du téléphone et du futur éclairage public.

Par ailleurs certains points de ce site seront élargis et le revêtement refait en totalité.



Chemin de la grande Fontaine

Le revêtement de l'entrée du Chemin est repris complètement.

Carrefour plan de Clermont CD7

Le carrefour est remis en état.



Chemin de la Couale

Une glissière de sécurité a été posée sur une longueur de 76 mètres.



Chemin de la Brague

Elargissement du chemin et reprise d'un réseau d'eaux pluviales.

Pré du Lac - Place des Pins

Réaménagement du trottoir et fleurissement.

Complexe sportif

Les travaux du gymnase et de la salle des sports attenante se poursuivent. Rappelons que le terrain sur lequel s'édifie ce bâtiment a été mis à la disposition du Conseil Général par la commune de Châteauneuf. C'est un véritable ensemble sportif qui se construit actuellement et qui devrait être livré en fin d'année 2007.

Cheminement piétonnier du Village au Centre Commercial des Mousquettes

Des travaux sont en cours :

- Création d'un espace canin pratiquement terminé.



- Reprise des murs de soutènement.
- Mise en place d'un grillage.
- Traitement des graffitis.
- Création d'une chicane à l'entrée de ce chemin afin d'éviter la circulation des deux roues.

Place George Clemenceau, Place de la vieille Mairie, et du Courredou

Installation des « toutounettes » : la commune va surveiller de près cette première implantation, en espérant que les Castelneuvois apprécieront et que les résultats seront notables quant à la propreté du village. Il est envisagé d'autres implantations.

Chemin du Ranch

Les arbres morts qui présentait un danger ont été abattus. ▶



Droits des sols :

Réforme des permis de construire et des autorisations d'urbanisme

Un nouveau régime d'instruction des permis de construire est annoncé par la Direction Générale de l'Urbanisme de l'Habitat et de la Construction. Les autorisations de construire et les autorisations d'urbanisme avaient grandement besoin d'être « revisitées », de présenter plus de simplicité, de clarté et surtout de connaître des délais d'instruction raisonnables et raccourcis, des listes de documents à fournir exhaustives...

Si le ramage est aussi beau que le plumage, cette réforme devrait apporter de profondes simplifications pour les pétitionnaires et administrés des Communes de France. Gageons que les exceptions ne feront que confirmer la règle et que les principes établis permettront réellement de simplifier les procédures et d'en accélérer le déroulement !

▶ Les objectifs de la réforme

- Simplifier le droit en définissant le nombre d'autorisations et en unifiant les procédures d'instruction et de contrôle.
- Améliorer les conditions d'intervention des demandes (délais d'instruction connus et garantis)
- Simplifier, pour rendre plus efficace, le contrôle de la conformité des travaux aux permis et autorisations délivrés.

- Assurer une meilleure articulation avec les autres législations.
- Faciliter l'acte de construire pour les citoyens.

Les textes de la réforme :

- L'ordonnance N° 2004.1527 du 8 décembre 2005 dont la date d'entrée en vigueur sera fixée par décret en Conseil d'État, et au plus tard le 1^{er} juillet 2007.
- La loi portant engagement national pour le logement du 13 juillet 2006 :
 - qui ratifie l'ordonnance du 8.12.2005
 - améliore la sécurité juridique du permis
- Le décret d'application (publication prévue en fin d'année 2006.)

▶ Les cinq fondamentaux de la réforme

- Réorganisation et clarification des autorisations d'urbanisme
- Encadrement des procédures d'instruction
- Renforcement du régime déclaratif
- Simplification du Certificat d'Urbanisme
- Clarification du contrôle de la fin des travaux

CHÂTEAUNEUF EXPRESS - CHÂTEAUNEUF EXPRESS - CHÂTEAU

CHANGEMENT D'HORAIRE : Conciliateur de Justice du Canton du Bar sur Loup, Pierre WEISS, tiendra désormais les permanences les 1er et 3ème mercredis du mois de 14h à 16h. Les vacations à l'Antenne de Justice de Sophia-Antipolis restent inchangées soit le 2ème et 4ème mercredis du mois de 15h à 17h.

RECENSEMENT MILITAIRE : Tous les Français, garçons et filles, sont tenus de se faire recenser au cours du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans et jusqu'à la fin du mois suivant.

Ils sont priés de se présenter en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille et éventuellement d'une copie du document justifiant de la nationalité française.

DÉBROUSSAILLEMENT : C'est obligatoire, c'est nécessaire. Lisez attentivement la fiche conseil jointe à votre Lettre du Maire d'avril 2007.

PASSEPORT : Suppression du droit de timbre pour les passeports délivrés aux mineurs de moins de 15 ans depuis le 1er janvier 2007.

LE CONSEIL GENERAL DES ALPES MARITIMES S'ENGAGE POUR LA JEUNESSE et propose 20 mesures novatrices pour préparer l'avenir. Ces mesures concernent les études, le logement, l'entrée dans la vie active, l'action humanitaire. Téléphone du Conseil Général 0.805.850.006. Documentation à disposition en Mairie de Châteauneuf.

NOUVELLE PERMANENCE HEBDOMADAIRE À CHÂTEAUNEUF : animée par Louissette FERMENT et Jean-Claude BRUEL du Cercle d'Entraide Généalogique des Alpes-Maritimes et d'Ailleurs (CEGAMA). Seront accueillis tous les généalogistes confirmés ou débutants ; ils trouveront toute l'aide qu'ils attendent pour la recherche de leurs ancêtres par l'informatique. Tout les lundis, de 14 h 30 à 17 h, à la salle du Pontis. Contact : contact@cegama.org - Tél 04.93.770.860

L'essentiel des conseils

●●● Séance du 12 décembre 2006

■ Budget supplémentaire

D'année en année, le budget supplémentaire perd de son intérêt car les prévisions inscrites au Budget Primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par des décisions modificatives. Les sommes équilibrées en recette et dépenses sont:

En fonctionnement: 78 632.22 €

En Investissement: 142 613.16 €

■ Restauration de livres anciens

Une nouvelle tranche de restauration d'archives a été programmée. Une consultation auprès de sociétés spécialisées a été lancée.

L'entreprise retenue réalisera les différentes prestations définies sur les ouvrages anciens pour un prix de 14 169 € ht.

■ Approbation du rapport de la Commission Locale de transfert de charges.

Les Etablissements Publics de coopération inter communale à fiscalité propre, c'est le cas pour Châteauneuf avec la CASA, ayant opté pour le régime de la taxe professionnelle unique versent chaque année aux Communes membres (dont Châteauneuf) une attribution de compensation dont le montant est déterminé après les travaux de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLET). Le rapport 2006 de la CLET a été adopté.

■ Restauration du cimetière.

Les travaux de reconstruction et restauration du cimetière avec création d'un columbarium et création d'un jardin du souvenir sont terminés.

Une deuxième tranche de travaux est programmée ; la mise en concurrence se fera dans le cadre d'un appel d'offre ouvert et la maîtrise d'œuvre se fera dans le cadre d'un marché public à procédure adaptée.

■ Acceptation d'un legs.

Par testament, Monsieur Léo MERTES lègue à la Commune un terrain cadastré section A n°681 d'une superficie de 380 m².

Le conseil municipal accepte ledit legs.

■ Travaux d'extension de l'école élémentaire.

Des vestiaires pour le personnel municipal et une salle de jeux pourraient être aménagés dans une des cours de l'école.

Une procédure de mise en concurrence pour la maîtrise d'œuvre est lancée dans le cadre d'un marché à procédure adaptée.

■ Renforcement du réseau d'eau potable Chemin des Colles et du Moulin

Le Conseil Municipal avait décidé le 30 janvier 2006 la mise en place d'un programme de renforcement du réseau d'eau potable et demandé la délégation de maîtrise d'ouvrage au SIVOM.

Un marché de maîtrise d'œuvre a été signé avec la Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts pour un montant de 15 115 € ht.

L'avant projet sommaire établi s'élève à 237 115.75 € ht auxquels s'ajoutent les travaux de branchement d'eau pour un montant de 13 500 € ht

Les travaux consistent à renforcer le réseau d'eau potable chemins des Colles et du Moulin sur une longueur totale d'environ 1000 mètres.

●●● Séance du 7 février 2007

■ Institution d'un droit de préemption urbain renforcé.

Le développement du tout automobile dans le village a pour conséquence une saturation de stationnement générant des problèmes de sécurité. En effet certaines rues du Village deviennent difficilement accessibles aux véhicules d'urgence (pompiers, ambulances, gaz de France, service des eaux ...)

Pour développer de nouveaux emplacements de parking et maintenir les principaux accès libres de tout stationnement, les emplacements réservés au Plan d'Occupation des Sols sont complétés par un droit de préemption renforcé portant sur les parcelles B 87 et A 725.

■ Acquisition de la parcelle cadastrée B 17

Le Conseil Municipal s'est antérieurement prononcé favorablement sur la mise en œuvre d'un projet de réaménagement et d'extension des locaux de la Mairie.

Une étude de faisabilité propose un véritable projet d'aménagement d'extension de la Mairie. L'acquisition de la parcelle cadastrée B 17 est opportune. Elle a été évaluée par le service des Domaines à 455 000 €.

■ Demande de subventions

Pour réaliser le projet d'agrandissement de la mairie et acquérir la propriété B 17, la Commune sollicite deux aides financières extérieures, l'une auprès du Conseil Régional à hauteur de 227 500 €, l'autre auprès du Conseil Général à hauteur de 68 250 €.

La part communale s'élèverait donc à 159 250 €.

■ Emplacement réservé : demande de déclaration d'utilité publique

La situation de la propriété cadastrée section A n°395 et 957 a fait l'objet d'un emplacement réservé. Elle est intéressante dans la mesure où le stationnement de véhicules à cet endroit permettrait d'offrir une possibilité supplémentaire de parking aux habitants du village, aux usagers des écoles et du terrain sportif du stade du Plantier.

La Commune a procédé à une démarche en vue d'acquérir à l'amiable les terrains d'assiette à cet aménagement.

Monsieur le Préfet est sollicité en vue d'ouvrir une enquête publique préalable à la Déclaration d'utilité publique et parcellaire conjointes.

■ **Avenants aux marchés publics de la salle polyvalente.**

Trois avenants ont été acceptés par la Commission d'Appel d'Offre et entérinés par le Conseil Municipal:

Il s'agit d'un avenant pour la reprise de malfaçons relatives à la planéité du sol de l'entrée pour 2023 € ht, d'un second avenant concernant l'application de deux couches de peinture au plafond surplombant la scène pour 578 € ht, et un troisième avenant pour pourvoir au renforcement du portique de scène par la pose d'une ossature primaire pour 2 750 € ht.

■ **Avenant au marché public des travaux du cimetière**

La nature du sol découverte à l'occasion des travaux ne permet pas de réaliser les caractéristiques techniques prévues dans le marché.

En effet des venues d'eau dans une poche d'argile rendent la résistance du sol dans la zone centrale du mur quasi nulle. Le risque de glissement est important. Par conséquent une modification technique est nécessaire.

Il est donc décidé de déplacer le mur vers l'Est, de baisser la cote de référence de la plate forme du columbarium, de rapprocher l'escalier contre la voie d'accès...

Le montant de ces travaux supplémentaires s'élève à 25 384 € ht.

■ **Ouverture de crédits**

Dans l'attente de la délibération portant sur le budget de l'année 2007 et pour ne pas apporter de retard au paiement de travaux en cours, des ouvertures de crédits ont été votées pour un montant global de 134 774 €.

■ **Calibrage du vallon de camp de Tende: convention avec le Sicasil**

Les travaux de recalibrage du vallon du Camp de Tende ont été exécutés.

Le Syndicat Intercommunal des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup (Sicasil) a alloué par courrier du 7 mars 2002 une participation financière de 30 000 €. Une convention relative à cette participation financière est donc à signer.

■ **Restauration d'archives: demande de subvention à la D.R.A.C et au Conseil Général**

La restauration des documents d'archives qui s'inscrit dans une véritable démarche de sauvegarde du passé de la Commune a été entreprise depuis plusieurs années. C'est un travail qu'il est nécessaire de séquencer, du fait notamment des coûts conséquents que de tels travaux génèrent, et qu'il est un principe de précaution que de ne pas se dessaisir de trop de documents d'archives en une fois.

Les documents à restaurer sont des livres terriers du 17^e siècle, un procès verbal de réduction de la dette communale de 1599, une copie originale du texte instituant la séparation et fixant les limites avec OPIO de 1267, divers parchemins, livres de trésoriers de la Taille etc. Cette restauration représente un coût total de 14 169 € ht sur lequel une subvention est sollicitée auprès de la DRAC pour 3 542 € et de 1 062 € auprès du Conseil Général des Alpes Maritimes.

■ **Classes de découverte**

La Commune apporte son soutien financier à 4 projets scolaires:

Une classe de découverte à Beuil, l'intervention d'un comédien du Centre d'Art et de Culture de Grasse, des sorties ski pour deux classes, des sorties nautiques pour deux classes.

La participation totale de la Commune à ces différents projets s'élève à 6 607 €.

■ **Charte d'aménagement des points d'arrêt et d'accessibilité aux bus**

Cette charte a été élaborée par la CASA.

Il s'agit de rendre accessible à tous le réseau transport « envibus » desservant notre Commune.

La CASA a équipé un réseau en matériel roulant performant. Ceci doit maintenant s'accompagner d'aménagement de la voirie. L'enjeu est de taille, car au-delà d'une meilleure accessibilité, il améliorera aussi la sécurité, la lisibilité du réseau et les temps de parcours pour les usagers.

■ **Plantation d'oliviers sur une parcelle du Bois Communal.**

Un hectare de bois communal, dont la nature de sol ne permettrait pas d'optimiser une plantation de chênes mycorhizes, serait mieux adapté pour recevoir des oliviers.

Deux cents oliviers de la variété « Cailletiers » pourront être plantés à l'automne prochain. Pour ce faire, une subvention est sollicitée auprès du Conseil Général.

■ **Elargissement du droit de préemption aux zones Na1 et Na2**

Le droit de préemption urbain a été instauré depuis la création du POS communal.

Afin de donner plus de cohérence à cette volonté de maîtrise foncière, il est souhaitable d'ajouter aux zones urbaines les zones en voie d'urbanisation future que sont les zones Na1 et Na2 du POS.



► La Vie Environnementale

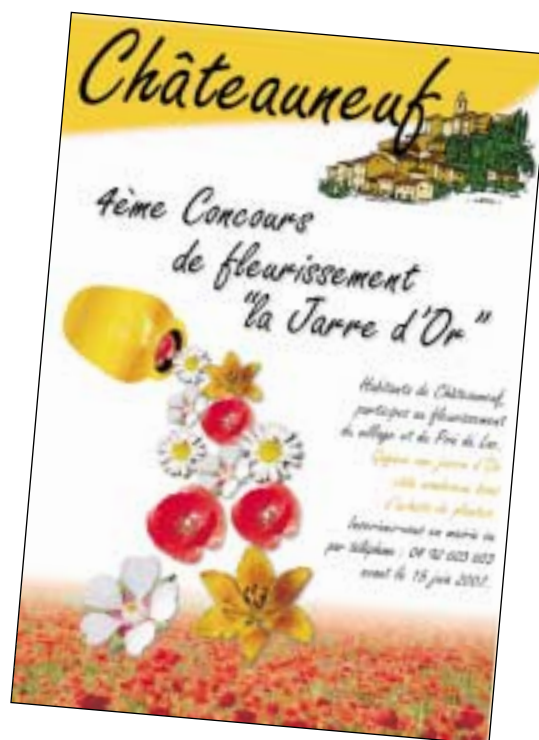
4^e concours de fleurissement

top départ

Le quatrième concours de fleurissement « la Jarre d'Or » est en route. Cette animation, dont l'ambition est la mise en valeur du village et du Pré du Lac, concerne tout le monde. Elle s'achèvera la troisième semaine de juin par le passage du jury et la remise des prix offerts par la Commune : jarre d'Or, diplômes et bons d'achats de plantes.

En harmonie avec les Castelneuvois qui font preuve de motivation, la Commune poursuit son effort en réalisant de nouveaux aménagements, de nouvelles plantations et souhaite que les enfants soient associés à l'édition 2007.

Tous les habitants qui souhaitent participer à cet effort collectif d'embellissement peuvent s'inscrire en Mairie ou en téléphonant au 04 92 603 603.



L'eau du robinet de Châteauneuf

est de bonne qualité !

Le bilan qualité officiel d'autocontrôle du réseau de distribution d'eau potable du Foulon qui alimente les Communes de Châteauneuf, ainsi que les Commune du système Foulon a été réalisé sous le contrôle de la D.D.A.S.S., comme suit.

(Période du 1/01/06 au 31/12/06) :



PARAMETRES	AUTOCONTROLE Laboratoire Lyonnaise des Eaux		CONTRÔLE OFFICIEL LEGAL Laboratoire Régional de Nice	
	Nombre de paramètres	Taux de Conformité	Nombre de paramètres	Taux de Conformité
Bactériologie (Coliforme totaux, Coliformes thermotolérants streptocoques fécaux, Clastridiums)	342	100%	591	100%
Nitrates	2	100%	35	100%
Produits Pesticides	0	-	1269	100%
Produits Solvants chlorés et THM	0	-	156	100%
Autres paramètres toxiques et indésirables : Métaux lourds, métaux (fer, manganèse, selenim, arsenic, aluminium) nitrites, ammoniacque, cyanure, hydrocarbures & détergents	8	100%	500	100%

Éduquer pour préserver

Nouveau Challenge de la Communauté d'agglomération de Sophia Antipolis : la valorisation biologique des déchets verts.

Cette valorisation se fait au moyen d'un composteur individuel installé dans le jardin. Au lieu de jeter chaque semaine le gazon coupé ou même les épluchures, le marc de café, le thé, les coquilles d'œufs, etc..., les habitants qui possèdent un jardin sont invités à les stocker dans un composteur. Celui-ci fait son travail et transforme les déchets organiques en compost qui peut ensuite être utilisé pour fertiliser les plantations. Quand on sait que la collecte des déchets verts représente, chaque année 18 500 tonnes sur le territoire de la CASA, on comprend mieux l'intérêt d'un tel équipement. Moins de camions sur les routes pour transporter les déchets à la déchetterie, moins de pollution... Les composteurs individuels sont mis à la disposition des habitants moyennant une participation variant de 15 à 35 euros selon la taille de l'appareil. Un guide du compostage est donné avec le composteur et des « ambassadeurs » de la CASA viendront apporter leur aide aux personnes qui en feront la demande.

Contact : Service Accueil Mairie : 04 92 603 603



A L'école aussi

Un projet pédagogique a été lancé dans toutes les écoles à partir du mois de septembre 2006. Les services de la CASA ont créé un petit livret pédagogique à l'usage des enseignants. Lors des animations organisées dans les classes, les professeurs peuvent, à leur guise, « piocher » dans ce manuel afin de faire réagir les enfants sur le thème de l'environnement. Une initiative qui va durer toute l'année scolaire et s'inscrit plus largement dans le projet pédagogique des enseignants sur plusieurs années. La CASA suivra le déroulement et fera évoluer les notions enseignées aux enfants.

► La Vie Scolaire

Tout schuss

pour notre école

Caroline Haegelin et Valérie Pereyron ont, pour la joie des enfants des classes CP/CE1 et CE2/CM1, joué les guides de montagne à Gréolières. La bonne idée des responsables de la station fut de faire venir les écoles en alternance pour palier l'insuffisance des chutes de neige en cet hiver printannier. Ainsi chacun a pu profiter des bienfaits du ski grâce aussi à la motivation évidente des parents qui aident volontiers à l'encadrement des enfants, dans la bonne humeur.

Pour que ces cinq journées de détente dans la neige soient possibles pour tous les enfants, le Conseil Général fournit le matériel ainsi que des cours de ski, tandis que la mairie prend à sa charge les transports en bus. Les frais de remontées restent à la charge des parents.



La sortie du roi

Parents, enfants, frères et sœurs des élèves de Caroline Haegelin se sont rendus au CARNAVAL DE NICE le jour même de l'ouverture officielle. Tous ont endossé le tee-shirt de la Fédération de rugby sans hésiter pour « la grande mêlée » politique et rugby (championnat du monde oblige !)

L'ambiance était « chaude » sachant que quelques 1000 enfants des écoles de Nice étaient eux aussi présents, bien sûr.

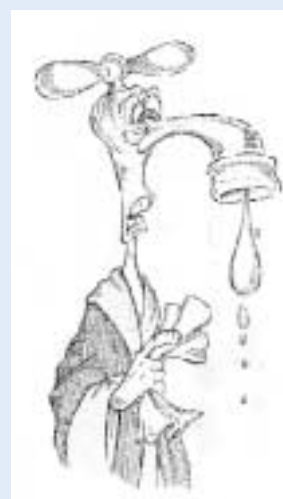


Visite à Cradexpo

Une vingtaine d'enfants de la classe de CP accompagnés par leur instituteur ont été accueillis par « Sa Cradeté », un personnage animé qui introduit « l'exposition sur la science impolie du corps humain », au parc Phoenix à Nice.

Tout le monde passe ensuite à travers une grande bouche, pour entrer dans l'exposition. Le parcours est libre et les enfants découvrent l'anatomie et son fonctionnement agrémentée d'anecdotes piquantes.

L'exposition est encore visible jusqu'au 13 Avril.



René, la goutte au nez

► La Vie Culturelle

Un mois de janvier riche en rencontres *Une galette des rois enrichissante*

Ce fut une bonne occasion de rencontres à la Médiathèque. Et c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons accueilli Armel et Laurence Brucelle venus présenter leur dernier ouvrage : « Provence éternelle ».

De la conception à l'édition, Armel et Laurence BRUCELLE ont fait de l'étude et de la connaissance des châteaux leur quotidien et leur passion. Définitivement séduits par cette Provence éternelle, c'est avec le même enthousiasme et le même bonheur qu'ils élaborent en commun de nouveaux projets. La beauté et la diversité des paysages rencontrés lors de leurs précédents reportages sert de fil conducteur à cette nouvelle série consacrée au patrimoine architectural de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Illustrée par de magnifiques images, cette conférence passionnante a séduit le public venu nombreux partager ces instants de culture... et bien évidemment la galette.

L'assemblée générale des Amis de la Bibliothèque

La Médiathèque est gérée par l'association des Amis de la bibliothèque et l'assemblée générale est le moment privilégié pour faire le point sur les multiples activités proposées, moment privilégié aussi pour remercier tous les bénévoles qui travaillent dans la plus grande discrétion.

Dans son rapport moral, la Présidente, Marie-Anne Rouan, insistait sur l'honneur de prendre le



relais de Madeleine Fouques et de Mady Gérard et sur la responsabilité de diriger ce superbe navire. Responsabilité humaine : une vingtaine de bénévoles, 400 familles adhérentes, les enfants des écoles.... Responsabilité « culturelle » avec plus de 18 000 ouvrages, et les nombreuses activités autour du livre...

L'année 2006 a vu une réelle augmentation du nombre des adhérents. Il faut rappeler que la cotisation annuelle de 20 euros est une cotisation familiale, et que si on considère une moyenne de 3 personnes par famille, ce sont environ 1300 personnes qui viennent régulièrement à la Médiathèque pour emprunter des livres, utiliser les ressources de l'Esp@ce Multimédi@ ou encore participer à l'une des nombreuses activités proposées.

Et puis l'Assemblée générale est aussi le moment des départs...

Mady Gérard a souhaité ne plus s'occuper de l'organisation mais a accepté de demeurer vice-présidente,

Janine Guiguet, vice-présidente d'honneur passe progressivement le relais de son occupation favorite : s'occuper des enfants.

Et c'est avec tristesse que nous avons accepté le départ de Marie-Thérèse Brun-Chabert en tant que secrétaire.

Et avec plaisir que nous accueillons la nouvelle secrétaire Marie Gutton.

Portraits...

À tout seigneur tout honneur : Mady... qui ne la connaît pas à Châteauneuf ?... pour la plupart des Castelneuvois, la vie de la Médiathèque se confond avec Mady Gérard !

En effet, c'est d'une rencontre de Mady avec Madeleine Fouques qu'est née la Bibliothèque il y a plus de 30 ans, sous la municipalité de Denis Funel. Et la petite bibliothèque grandit, grandit, ... et se trouve bientôt à l'étroit dans ses locaux de l'ancienne mairie.

Pierre Weiss, convaincu de l'importance de ce travail de bénévoles, installe alors la Bibliothèque dans les locaux de l'ancienne poste, tout juste disponibles. Et la Bibliothèque devient Médiathèque. Le nombre d'ouvrages en constante augmentation, l'arrivée des « ordinateurs pour tous », encore une fois la qualité de ce travail bénévole et l'écoute attentive du maire Jean-Pierre Maurin, et voici la création de l'Esp@ce Multimédi@ et de l'étagé des enfants.



Mady

Oui, durant ces trente dernières années, la vie de Mady et la vie de la Médiathèque sont confondues. Et c'est pourquoi, malgré sa demande de ne plus occuper de poste à responsabilité dans l'association des Amis de la Bibliothèque, le dernier Conseil d'administration n'a pas souhaité lui « obéir » et a gardé Mady comme vice-présidente.

Janine Guiguet, tous les enfants la connaissent... Elle les accueille le mardi à la Médiathèque. Une fois par mois, séance contes pour les petits de la maternelle. Deux fois par mois pour chaque classe de l'école élémentaire, elle anime les après-midi « lecture ». De la présentation d'un livre à l'aide au choix du livre qui accompagnera chaque enfant pendant deux semaines : ce sont les après-midi « complices ». Janine, c'est aussi l'organisa-

trice, côté enfants, de la Fête du Livre. Elle est l'intermédiaire privilégiée des professeurs des écoles. Et c'est encore elle qui accompagnait, jusqu'à la fin de l'année 2005/2006, les enfants au musée.



Janine

Marie-Thérèse Brun-Chabert est aussi bien connue de nos amis lecteurs. Arrivée à Châteauneuf au moment de la retraite en 1991, elle propose son temps et fait ses premiers pas dans l'association. Très investie dans l'association dont elle devient très vite secrétaire, elle participe à l'aménagement de la Médiathèque dans les locaux actuels. Mais en 2002, Marie-Thérèse et son mari quittent Châteauneuf pour s'installer à Nice. Marie-Thérèse a donc décidé de cesser son activité de secrétaire tout en restant membre de l'association. Et c'est tout naturellement qu'elle s'est engagée à la Bibliothèque pour tous de son quartier à Nice.



Marie-Thérèse

Honoré Daumier

Conférence

Une rencontre passionnante autour d'une projection commentée par Charles Armand-Klein sur Honoré DAUMIER, roi de la Caricature, peintre et sculpteur.

Le monde entier a commémoré en 1979 le centenaire d'Honoré Daumier. S'il n'est pas un caricaturiste comme les autres c'est qu'il fut aussi un peintre de génie. Balzac disait de lui : « Ce gaillard a du Michel-Ange sous la peau ».

Delacroix, Corot, Degas, Cézanne, l'admiraient : « Daumier est notre maître à tous » affirmait Van Gogh.

Les talents d'écrivain et de conteur de Charles Armand Klein ajoutés à la personnalité et la singularité de l'œuvre d'Honoré Daumier ont fait de cette conférence une réussite totale.



Le 5e journal des lecteurs

**Ne tirez pas sur
l'oiseau moqueur**
Nell Harper Lee
Fallois

Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur fait partie de ces livres rares que l'on se refuse à quitter. On s'invente alors mille obligations pour le laisser là, à vous attendre, rien que pour le plaisir de se précipiter sur les derniers mots comme le prisonnier du désert sur un verre d'eau.

C'est un livre dense et léger. D'une grande douceur, mais grave aussi. Il est complet, achevé, sans vide.

Un père au passé suggéré, aimant profondément ses enfants, les élève avec intelligence après la mort de leur mère. Il souhaite aller à l'essentiel avec eux pour leur laisser l'empreinte indestructible du bien, du respect d'eux mêmes et des autres. Une dignité souveraine et victorieuse face au mal, aux bassesses, à la bêtise et au qu'en dira-t-on.

Deux enfants qui grandissent, nourris de l'amour fécond de ce père qu'ils appellent affectueusement par son prénom. C'est la petite fille espiègle et « garçon manqué » qui, du haut de ses 8 ans, décrit les paysages d'Alabama, les intrigues, les sentiments, les relations humaines tantôt chaleureuses, tantôt glacées. Et les yeux des enfants, leur naïveté emportent le récit.

Beaucoup de suggestions, de questions sans réponse dans le livre de Nell Harper Lee, couronné de succès dès sa parution en 1960, son seul roman publié.

Minuscule tache d'ombre sur le plumage de cet oiseau moqueur : une certaine lenteur à pénétrer dans le livre. Mais peut-être est-il si parfait qu'il faut un peu de temps avant de passer le seuil de l'histoire, avant de s'autoriser à entendre la musique des personnages, à lever le sourcil lorsque l'enfant s'étonne ou à serrer les poings lorsque l'adolescent s'indigne.

Un doute plane encore sur la réelle identité de l'auteur, mais quoi qu'il en soit, il est à mettre au rang des grands romanciers, pourfendeurs du mal, des préjugés et de la bêtise, le tout avec intelligence. Cela fait de son livre, un roman à la fois intemporel et universel.

Laissez-vous prendre par le regard de cette petite fille qui découvre le monde des grands et par son frère aîné qui met un pied dedans.

Un régal !

Béatrice



Harper Lee
*Ne tirez pas
sur l'oiseau moqueur*

Lei Messuguié

Jeannot au mieux de sa forme

Les traditions continuent à vivre : tous les membres de l'association Lei Messuguié, ardents défenseurs des traditions provençales, se sont réunis en assemblée générale.

Enseignement de la langue, costumes, danses, chants, musiques sont à leur programme et ils s'emploient à former les jeunes qui les ont rejoints.

Lei Messuguié font un travail de fond qui porte loin les couleurs de la Provence et de la Commune. Ils font partie de l'Union Provençale et ils défendent une langue qui, comme l'explique avec passion Jeannot Mancini, « ne doit pas se laisser englober dans une vaste occitanie du sud de la France.»

Membres du Rode de Basse Provence, ils travaillent en commun avec d'autres groupes tout aussi passionnés et optimisent leurs connaissances, permettant aux jeunes de bénéficier de stages et d'être les relais futurs.

Au programme en 2008, l'organisation de la fête du peuple provençal. Une manifestation énorme qui va demander au Messuguié un travail considérable en 2007.

C'est sur un bilan de dynamisme et d'optimisme que l'assemblée générale animée par la présidente Marie-Claude Léouffre s'est achevée.

Jeannot Mancini n'a pas manqué de faire profiter l'assemblée de ses talents de conteurs : histoires savoureuses en provençal, le maire, Jean-Pierre Maurin servant souvent d'interprète pour ceux dans le public qui ne comprennent pas encore le provençal !

Un savoureux moment qui s'est achevé par des démonstrations de danse et une galette des rois dégustée tous ensemble..



Enfants à partir de 7 ans intéressés à venir rejoindre Lei Messuguié soit pour apprendre la danse et/ou pour apprendre et réciter des contes, appelez-nous : Jeannot 06.10.53.03.15 - Marie-Claude 06.19.73.36.19
Ainsi la relève sera assurée !

► La Vie Sociale

Gymnastique volontaire

Des animations intergénérationnelles toujours plus surprenantes !

Carnaval à la Résidence Pré du Lac

Sous la houlette de Claudine Navarro, Présidente de la section Gymnastique Volontaire, enthousiasmée comme Caroline Haegelin et Hélène Kania toutes trois formaient un trio d'animatrices occasionnelles endiablées.

Claudine déguisée en Clown, Caroline en Fée et Hélène en Pierrot dansaient et chantaient accompagnées des enfants de l'école de Châteauneuf et des seniors de la résidence de retraite du Pré du Lac.

Les costumes rivalisaient d'originalité : Monique Chambrillon et l'équipe de l'atelier de Couture de Châteauneuf ont été particulièrement talentueuses et habiles dans la réalisation des costumes.



Prix d'excellence à Marie-Lucie pour son costume d'Arlequin.

Carnaval à la Résidence Diamantine

Claudine Navarro à peine revenue de sa prestation de la veille avec les enfants devant le public enchanté de la résidence Le Pré du Lac, animait le 21 février



le Carnaval de la Résidence Diamantine

Pas moins de 12 enfants, tous déguisés sur le thème du cirque, ont donné un spectacle de jonglerie devant les 75 résidents admiratifs. Jeux de cerceaux, de ballons, de rubans et farandoles organisés par Pascale l'animatrice et toute l'équipe de la Résidence qui ont rivalisé d'énergie. Les costumes signés Claudine Navarro et Anne-Marie Mercier ont fait l'admiration de tous.



Le Comité des fêtes

en technicolor !

L'équipe du comité des fêtes a été récompensée des efforts déployés pour l'organisation de ce carnaval 2007.

Une centaine de participants, les déguisements les plus fous dans un décor pour le moins coloré où tout s'harmonisait : nappes, serviettes, ballons, cotillons....

La marquise blanche et le tyrolien ont particulièrement suscité l'admiration tandis que les pirates, les clowns, les danseuses de french cancan n'étaient pas en reste pour se faire remarquer !

Une de ces soirées réussies où les convives ont du mal à se séparer après s'être régalez d'une excellente choucroute cuisinée par Michel Rousselle de la boucherie St Michel et avoir dansé sur les musiques les plus variées grâce au DJ qui a su satisfaire les jeunes et les moins jeunes. Quelle ambiance !



L'escapade des aînés



Comme chaque année le Centre Communal d'Action Sociale a organisé le repas des aînés sous la houlette de Nicole Galbe, Adjointe aux affaires sociales.

Cette fois il s'agit bien d'une escapade à laquelle ont participé avec un vrai plaisir Jean Pierre Maurin et son épouse.

Départ fixé dès 9h 30 ce samedi, direction Vintimille : les chauffeurs de la compagnie TACAVL de Châteauneuf ajoutent à leur talent de pilote-guide ceux de conteurs.

Les 120 participants se précipitèrent dès l'arrivée hors des véhicules pour un shopping effréné : gastronomie, accessoires, de quoi se faire plaisir avant de se retrouver pour un déjeuner tous ensemble dans la vallée Dolce Acqua. Au menu sanglier, agneau, les incontournables pâtes fraîches, crêpes et boules de glace, le tout arrosé comme il se doit.

Un orchestre a permis de maintenir une ambiance de gaité et de convivialité laissant à chacun la liberté de reprendre les refrains d'antan avec Claudine Navarro en chef de chœur et Aline Zani en animatrice. Beaucoup dansèrent sur leurs airs favoris.

Rendez vous pris l'année prochaine avec cette fois en plus les jeunes seniors très récemment retraités que le maire souhaite tout particulièrement inviter à participer.

Chaque invité a reçu la photo souvenir de cette belle journée.



AFPJR 40 ans

Aide aux personnes handicapées

L'Association de Formation et de Promotion pour Jeunes et Adultes en Recherche d'insertion : A.F.P.J.R vient de fêter ses 40 ans !

A Châteauneuf, ce vendredi 19 janvier 2007, au Foyer de vie Riou, il y avait vraiment beaucoup de monde entourant le président René Savornin et le directeur général Philippe Régior.

De nombreux salariés de cette association étaient



présents à cette manifestation sous un ciel quasi estival, et certains d'entre eux prenant la parole à la tribune officielle, ont apporté leur témoignage, ont parlé de leur expérience, de leur difficulté aussi, de leur réussite, de leur intégration.

Avec parfois un peu d'hésitation dans la voix mais avec détermination, force et lucidité, leurs mots ont été les plus forts et les plus applaudis.

Voilà l'anniversaire passé, les réjouissances d'un repas partagé. La mémoire et les photos souvenirs demeurent pour rappeler aux femmes et aux hommes de l'AFPJR le temps de cette exceptionnelle journée.

Et la vie reprend, certains d'entre eux partagent votre quotidien, peut être sans que vous vous en aperceviez !

A Châteauneuf vous les croisez tout au long de l'année sur nos chemins communaux dont ils assurent le débroussaillage, dans les ronds points, dans le quartier du Brus, au Plateau San Bastian, au cimetière où ils entretiennent les espaces verts.

D'autres encore préparent les repas des enfants de nos écoles, d'autres cultivent les terres agricoles et préparent avec les légumes et les fruits récoltés des conserves. Ils sont partenaires de nos fêtes agri-



coles et pastorales au Brus, aux premiers jours du printemps, au Village aux premiers jours de l'automne pour la « fête de la courge ».

Mais qui sont-ils ?

« Ils », ce sont ces hommes et ces femmes accueillis au sein de l'AFPJR que nous côtoyons dans notre vie quotidienne et dont les difficultés plus ou moins grandes ne leur permettent pas de vivre une vie professionnelle toujours autonome. Ils sont les acteurs d'E.M.S (Espace Multi Services) de la Bastide qui accueille des personnes handicapées dont les capacités de travail sont très proches de celles d'une personne dite « normale ». Ils travaillent à l'entretien des espaces verts.

Le CAT de la Bastide, accueille des personnes ayant besoin d'un peu plus d'encadrement. Les salariés préparent les repas de la cantine. Ce sont aussi des personnes qui exploitent les terres agricoles de la Bastide et la conserverie.

Le Foyer de vie Riou, centre de jour est situé entre le Golf de la Grande Bastide et la Bastide. Il accueille les personnes inaptes au travail, mais dont la vie est rythmée, pour certains d'entre eux, par les travaux agricoles que nécessite « cette ferme pédagogique », et pour d'autres par la vie culturelle et sportive que leur offre le Foyer de Grasse.

Les animaux élevés à la ferme sont exposés chaque année à la fête agricole et pastorale de Notre-Dame-du-Brus.

Les Etablissements de Châteauneuf sont respectivement dirigés par :

M. Pascal Jean pour le CAT la Bastide, l'Entreprise Adaptée EMS

M. Vincent Lefebvre pour le foyer de vie - centre de jour Riou.



État civil

Ils sont nés

Nous avons eu le plaisir d'accueillir sur notre commune deux nouveaux petits administrés :

BAHLOUL Omaïma, le 13 janvier à Grasse
LE THIEIS Rayann, Jean, Maachou, le 7 février à Nice

François Candido

« Tchoua s'en est allé, la nouvelle année avait tout juste commencé ... on dit que les grandes gueules ont souvent le cœur proportionnellement aussi grand, tu étais de ceux-là, vociférant et généreux... Aujourd'hui chacun se souvient au moins d'une chose apprise par toi, pour les uns, les nœuds marins, pour les autres reconnaître à coup sûr le geai ou la mésange charbonnière, lancer le bouchon en quête d'une belle truite ... dès que l'un d'entre nous avait besoin de toi tu accourais ... travailleur émérite tu l'avais bien mérité ta retraite, nous, on aurait juste voulu la partager encore un peu avec toi... Merci pour ta générosité et ton dévouement, repose en paix Tchoua, on ne t'oubliera jamais. »

Christine

Ils nous ont quitté

Nous avons le regret de vous informer du décès de :

MATRAS Jean Pierre, le 11 janvier
CANDIDO François, le 11 janvier
VACHER Henri, le 20 janvier
L'HERMITE épouse RIERA Yvette, le 4 février
CHAUSSADE veuve DONATO Thélise, le 6 février
LEURIDANT André, le 24 février
FARAMIA Jacqueline épouse JEAN, le 27 février



Jean-Pierre Matras

« La première fois qu'il découvre Châteauneuf, il a 17 ans... Il fait alors la connaissance d'une jeune fille, Elise, originaire du village. Ils se retrouvent quelques années plus tard et se marient en 1957... Ils auront deux filles et en



1969 une opportunité et le voilà artisan électricien à Châteauneuf ... À la retraite son bonheur est de s'occuper de ses trois petits-enfants : il les emmène dans son fourgon jusqu'au bois de St Jaume où ils font de grandes ballades à pied... Il s'investit dans la vie du village en s'occupant du cercle de la Fraternité jusqu'à en être le Président.

Cet été, il ne sera plus là mais je pense qu'il voudrait que nous continuions à rire de ce qui nous faisait rire ensemble... que nous sourions quand nous pensons à lui.

Il n'est pas loin, juste de l'autre côté du chemin »

Corinne.

La RECETTE de Josette

Raviolis à la viande

Ingrédients :

pour la pâte :

- ✦ 500 g de farine
- ✦ 4 œufs entiers
- ✦ 1 cuillère à café de sel
- ✦ 2 cuillères à soupe d'huile d'olive

Pour la farce :

- ✦ 600 g de daube
- ✦ 2 paquets de blettes
- ✦ 2 œufs entiers
- ✦ 200 g de gruyère râpé
- ✦ sel et poivre



Préparation :

- ✦ Mélangez la farine, les 4 œufs, le sel et 2 cuillères à soupe d'eau et d'huile d'olive et pétrissez jusqu'à obtenir une pâte bien ferme.
- ✦ Laissez reposer 1 heure.
- ✦ Hachez la daube, faire blanchir la blette, la hacher également.
- ✦ Mettre 2 œufs entiers, 200g de gruyère râpé, sel, poivre, et bien mélanger.
- ✦ Etaler la pâte sur une plaque à raviolis et la garnir de farce.
- ✦ Recouvrir la farce d'une fine pâte et retourner celle-ci de manière à découper les raviolis à l'aide d'une roulette.
- ✦ Plongez les raviolis dans l'eau salée en ébullition. Dès qu'ils sont cuits et vous pouvez les retirer avec une araignée.
- ✦ Disposez les dans un plat de service et servir avec une bonne sauce tomate ou la sauce de la daube accompagnée de gruyère.

Et bien maintenant bon appétit !!!



Calendrier

National

22 avril et 6 mai	Elections présidentielles	Mairie : 04 92 603 603
10 juin et 17 juin	Elections législatives	Mairie : 04 92 603 603

Communal

8 avril	Stade du Plantier, journée « Famili sport »	Nathalie : 06 14 18 18 93
13 avril	La foulée verte	Mairie : 04 92 603 603
15 avril	Fête Agricole et Pastorale de Notre Dame du Brusç	Mairie : 04 92 603 603
28 et 29 avril	Journées régionales du scrapbooking	Karine : 06 63 16 55 22
29 avril	Souvenir de déportés	Mairie : 04 92 603 603
8 mai	Armistice seconde guerre mondiale	Mairie : 04 92 603 603
12 mai	Sortie nature avec Elisabeth Russel, botaniste Visite du jardi de Noailles et du château Ste-Claire à Hyères	Médiathèque : 04 93 42 41 71
19 et 20 mai	40 ans du Karaté	Daniel : 04 93 60 11 01
1er juin	Vernissage 14ème « Châteauneuf-expo », salles du Village et du Pontis à 18 h	Médiathèque : 04 93 42 41 71
2 et 3 juin	Fête Patronale de la Sainte Trinité	Chantal/Barbara : 06 61 33 89 12
9 juin	Concert organisé par les Amis de Notre Dame du Brusç avec Marika Hofmeyer et le Trio de Cannes, salle polyvalente	Jennifer : 06 82 90 30 08
16 juin	Six kilomètres de Châteauneuf	Mairie : 04 92 603 603
18 juin	Appel du Général De Gaulle	Mairie : 04 92 603 603
23 juin	Exposition « l'Art et Créer », salle du Pontis et du Village	Patricia : 06 13 29 07 92
	Feu de la St-Jean	Mairie : 04 92 603 603
22 et 23 juin	Salle Maset, World Jujitsu	Philippe : 04 92 60 41 33
29 juin	Concert organisé par les Amis de Notre Dame du Brusç à la chapelle du Brusç - Harmonie Toot Sweet	Jennifer : 06 82 90 30 08
du 4 au 7 juillet	Dans les jardins de la chapelle du Brusç, Festival « Les Nuits du Brusç »	Mairie : 04 92 603 603
8 juillet	Place du Cimetière Vieux, exposition « les Peintres dans la rue »	Mme Bouchard : 06 26 90 06 73
13 juillet	Dîner place du Courrédou organisé par le Comité des Fêtes	Barbara : 06 61 33 89 12
14 juillet	Fête Nationale	

